

inquiétude des diabétiques canadiens à la suite de rapports dans lesquels on reconnaît des propriétés dangereuses au médicament tolbutamide dont la marque de commerce est Orinase, le ministre est-il en mesure de faire une déclaration à la Chambre sur l'usage de ce médicament au Canada?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de la Direction des aliments et drogues ont fait enquête à ce sujet. L'affirmation est la conclusion d'un exposé soumis à une récente conférence de scientifiques, mais des experts n'acceptent pas ces résultats. Des documents scientifiques relatifs à des enquêtes menées tout spécialement au Royaume-Uni et en Scandinavie prouveraient le contraire. Nous continuons à examiner toutes les données mais entre-temps, nous ne sommes pas convaincus que des effets nocifs exigent une action immédiate. Nous avons aussi consulté l'association canadienne des diabétiques et elle estime que les éléments protecteurs du médicament sont très nécessaires pour la protection de ses nombreux membres. Jusqu'à ce qu'on sache précisément ce que les chercheurs trouveront, nous sommes d'avis qu'il serait prématuré d'agir parce qu'il y a trop de controverses à ce sujet.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre nous dirait-il si le gouvernement du Canada surveille les patients qui utilisent ce médicament afin d'établir des données pour notre usage?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, nous sommes au courant des recherches faites dans d'autres pays. Nous comptons sur ces études plutôt que de nous lancer nous aussi dans la recherche.

Il ne faudrait pas en conclure que nous ne jugeons pas ces travaux importants, mais nous tenons à éviter le double emploi. Nous poursuivons des recherches poussées dans d'autres domaines. Voilà la situation à l'heure actuelle.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Faut-il déduire de la réponse du ministre que le gouvernement n'entend ni restreindre ni surveiller l'utilisation de l'orinase au Canada tant que d'autres recherches n'auront pas été faites?

L'hon. M. Munro: C'est exact, monsieur l'Orateur. Beaucoup d'études entreprises donnent des résultats tout à fait contraires aux conclu-

sions tirées de certaines constatations. Tant que nous n'aurons pas fait la lumière complète à ce sujet, aucune initiative ne s'impose, croyons-nous. L'emploi du médicament en question comporte de nombreux avantages.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ENTRETIENS AVEC LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant, en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le gouvernement fédéral a prêté plus de 500 millions de dollars à l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et que celle-ci est incapable de payer même l'intérêt de ce prêt, le gouvernement et le ministre ont-ils pris part récemment à des entretiens avec des fonctionnaires des États-Unis, au sujet d'une initiative conjointe pour rétablir la situation financière de la Voie maritime?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est importante, dois-je dire au député, et peut-être même urgente, mais elle est de celles que l'on inscrit d'ordinaire au *Feuilleton*. S'il y a urgence, le député pourra en informer la présidence et je verrai à lui accorder priorité pour fins d'étude au moment de l'ajournement.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RAE—LES RUMEURS D'EMPOISONNEMENT MORTEL D'INDIENS PAR DE L'EAU PROVENANT DE L'USINE D'ÉPURATION

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre est-il en mesure de répondre aux questions que je lui ai posées le 4 et le 20 mai? Le 3 juin, il a dit qu'il attendait le rapport d'un jour à l'autre. Il s'agit d'une communication de M. Roy Daniels, alléguant que de l'eau polluée aurait provoqué la mort d'Indiens de la collectivité de Rae, dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur. La situation, en l'occurrence, est attribuable à l'absence de couche arable dans la région. Vu les conditions du milieu, la pollution était sans remède. On a pris des mesures pour que les habitants de ce village aillent s'installer dans une région à quelques milles de là, où ils seront à l'abri d'un tel risque.